

## Construction de logements

Résultats à fin janvier 2015 (France entière)

### Rappel

À compter des résultats diffusés fin février 2015, le *Chiffres & statistiques* relatif à la construction de logements évolue. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site du SOeS.

De novembre 2014 à janvier 2015, le nombre de logements autorisés à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) a diminué en France de 2,0 % par rapport aux trois mois précédents. Les autorisations à construire des logements individuels ont baissé de 3,5 %,

celles concernant des logements collectifs (y compris résidences) de 0,9 %.

Sur la même période, le nombre de logements mis en chantier a reculé de 4,1 %. Les mises en chantier de logements individuels sont en repli de 3,6 %, celles de logements collectifs (y compris résidences) de 4,5 %.

### Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
<b>Logements autorisés</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,2</b>
<i>individuels</i>	-3,5	-1,9
<i>collectifs y compris résidences</i>	-0,9	-2,4
<b>Logements commencés</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,2</b>
<i>individuels</i>	-3,6	-0,8
<i>collectifs y compris résidences</i>	-4,5	-4,8

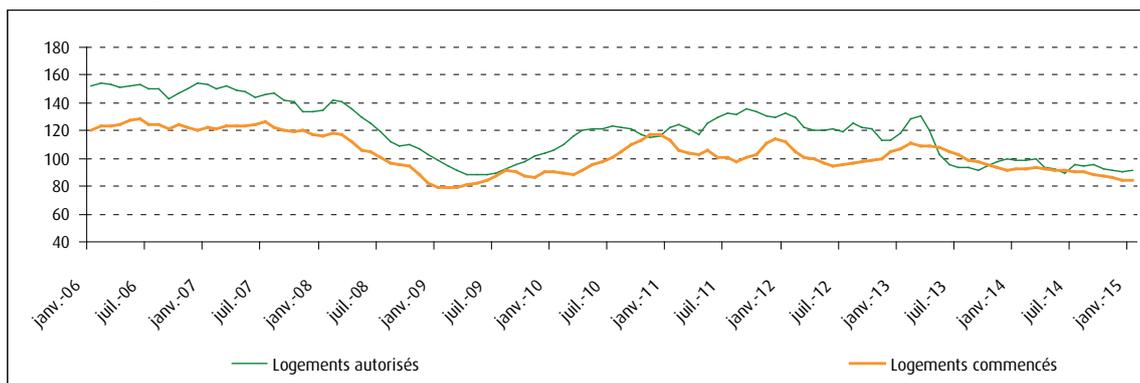
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

### Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJO)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

## Nombre de logements par type à fin janvier 2015

Données brutes

	Janvier 2015 (provisoire)	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
		cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
<b>Autorisés</b>	<b>27 700</b>	<b>85 600</b>	<b>-7,5</b>	<b>374 500</b>	<b>-8,2</b>
Logements ordinaires	25 600	78 800	-8	342 200	-10,3
<i>individuels purs</i>	9 200	26 100	-8	111 800	-8,5
<i>individuels groupés</i>	3 700	10 100	-2,5	45 000	-18,5
<i>collectifs</i>	12 800	42 600	-9,2	185 400	-9,2
Logements en résidence	2 100	6 800	-1,7	32 300	22,9
<b>Commencés</b>	<b>27 200</b>	<b>88 200</b>	<b>-9,4</b>	<b>352 900</b>	<b>-11,6</b>
Logements ordinaires	24 700	80 700	-11	327 000	-13
<i>individuels purs</i>	8 300	23 300	-5,5	104 100	-17,4
<i>individuels groupés</i>	2 900	9 100	-22,6	38 500	-23,5
<i>collectifs</i>	13 500	48 400	-10,9	184 400	-7,6
Logements en résidence	2 400	7 400	11,4	25 900	12,4
Logements restant à mettre en chantier *	<b>176 800</b>				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

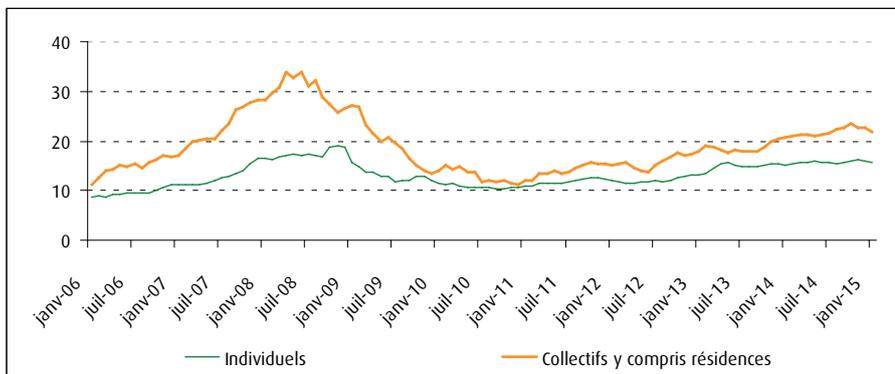
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

\* Voir méthodologie.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

## Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



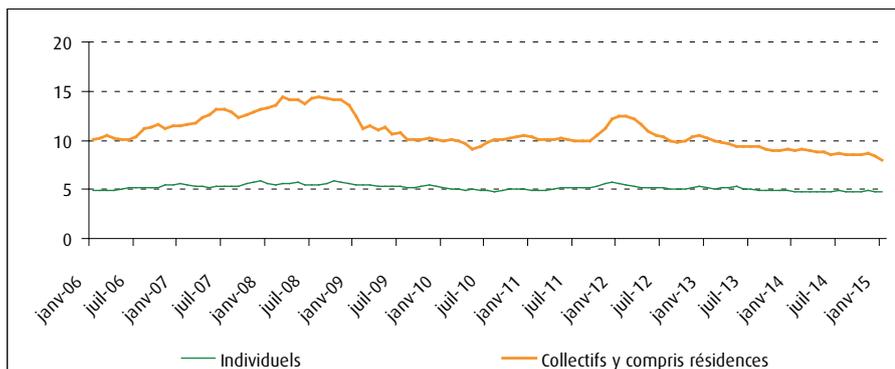
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

Le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits affiche un niveau élevé (15,6 %) par rapport à sa moyenne de longue période.

Dans le collectif, le taux d'annulation qui a franchi le seuil de 20 % depuis plus d'un an, s'établit à 21,8 % ce mois-ci.

## Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



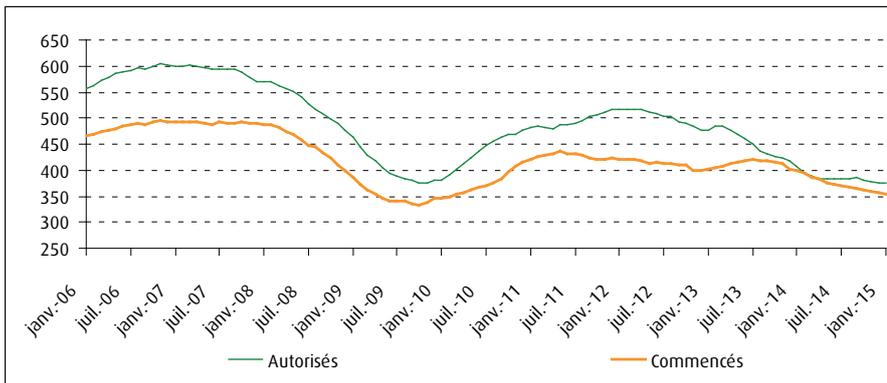
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels reste stable (4,7 mois).

Dans le collectif, il diminue depuis fin 2012. Il s'établit ce mois-ci à 8,0 mois, à un niveau nettement inférieur à sa moyenne depuis 2000 (10,3 mois).

## Nombre de logements cumulés sur douze mois

En milliers de logements



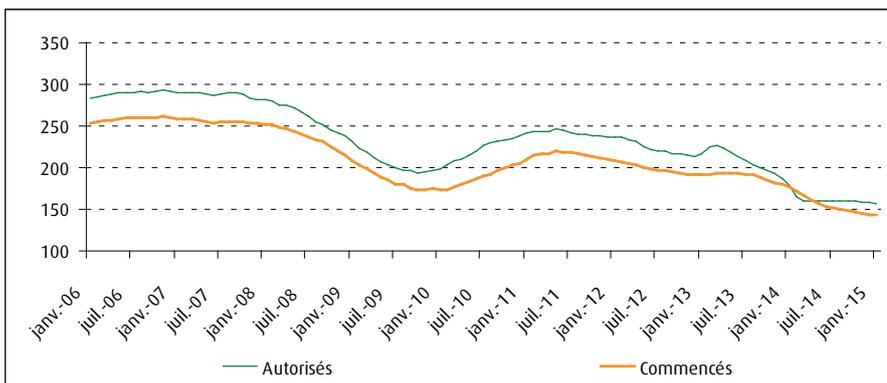
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

En données brutes, cumulés sur douze mois, le nombre de logements autorisés à la construction (374 500 unités) diminue de 8,2 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs.

Le nombre de logements commencés (352 900 unités) baisse de 11,6 %.

## Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements



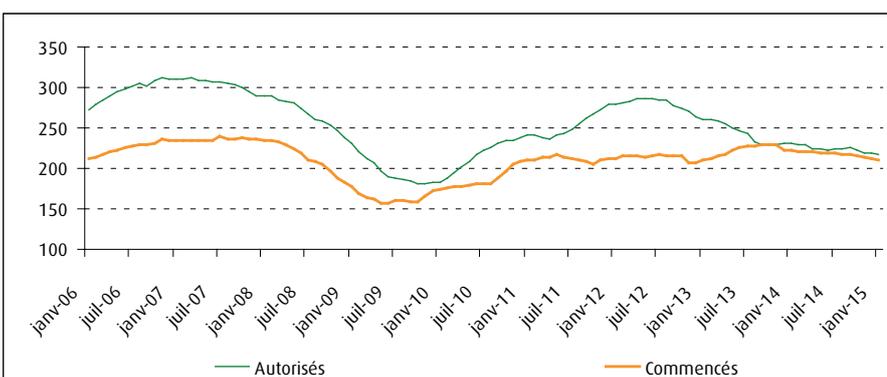
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

Cumulés sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés baisse de 11,7 % par rapport au cumul des douze mois précédents : - 8,5 % pour les individuels purs, - 18,5 % pour les individuels groupés.

Le nombre de logements individuels mis en chantier diminue de 19,2 % : - 17,4 % pour les individuels purs, - 23,5 % pour les individuels groupés.

## Nombre de logements collectifs (y compris résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

Cumulés sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés y compris en résidences baisse de 5,5 % par rapport au cumul des douze mois précédents. Si les autorisations à construire des logements en résidences progressent de 22,9 %, les logements collectifs sont en repli de 9,2 %.

Les mises en chantier de logements collectifs diminuent de 7,6 %, alors que celles des logements en résidences augmentent de 12,4 %.

### Nombre de logements par région à fin janvier 2015 (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)
<b>France entière</b>	<b>374 500</b>	<b>156 900</b>	<b>-8,2</b>	<b>352 900</b>	<b>142 600</b>	<b>-11,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>357 300</b>	<b>148 800</b>	<b>-8,5</b>	<b>339 100</b>	<b>136 300</b>	<b>-11,3</b>
Alsace	14 000	4 400	40,5	11 100	3 700	16,2
Aquitaine	25 800	12 900	-15,5	25 700	11 700	-4,6
Auvergne	5 300	3 400	-12,5	5 300	3 200	-15,8
Basse-Normandie	6 800	3 800	-15,8	5 900	3 500	-21,6
Bourgogne	5 300	2 800	-4,6	5 100	2 700	-23,3
Bretagne	17 800	10 600	-18,3	19 300	10 200	-14,2
Centre	9 700	6 300	-18,8	10 200	6 000	-16
Champagne-Ardenne	4 400	2 400	-12,6	4 400	2 300	-19,6
Corse	3 700	1 800	-12,9	3 200	1 600	-32,1
Franche-Comté	4 700	3 000	-10,2	4 000	2 600	-23,4
Haute-Normandie	7 700	4 400	-28,3	8 100	4 300	-18,4
Île-de-France	62 900	9 600	-1,1	56 300	7 900	-7,8
Languedoc-Roussillon	21 900	10 100	0,8	19 800	9 200	-8,5
Limousin	2 000	1 600	-24,8	2 000	1 500	-27,8
Lorraine	7 800	4 200	-15,8	8 000	3 700	-21,7
Midi-Pyrénées	21 700	10 200	-10,3	19 700	9 600	-11,6
Nord-Pas-de-Calais	16 300	6 800	-22,9	15 700	6 800	-18,4
Pays de la Loire	22 300	11 400	3,9	22 500	11 100	-6,7
Picardie	6 900	3 700	-17,5	6 400	3 500	-18,6
Poitou-Charente	8 600	6 100	-10	8 600	5 900	-24,8
Provence-Alpes-Côte d'azur	33 400	11 800	-4,5	32 400	9 500	-7,1
Rhône-Alpes	48 100	17 400	-11,4	45 500	15 800	-9,4
<b>Drom (2)</b>	<b>17 300</b>	<b>8 100</b>	<b>-0,2</b>	<b>13 800</b>	<b>6 300</b>	<b>-16,8</b>

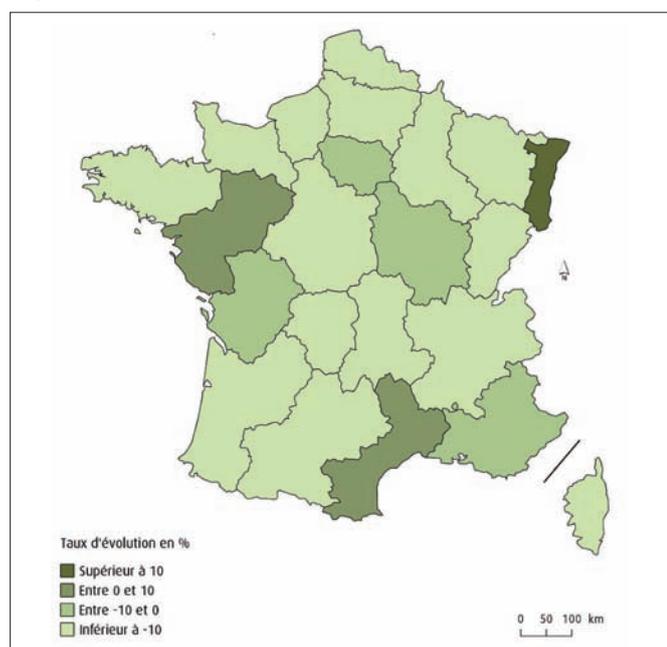
(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

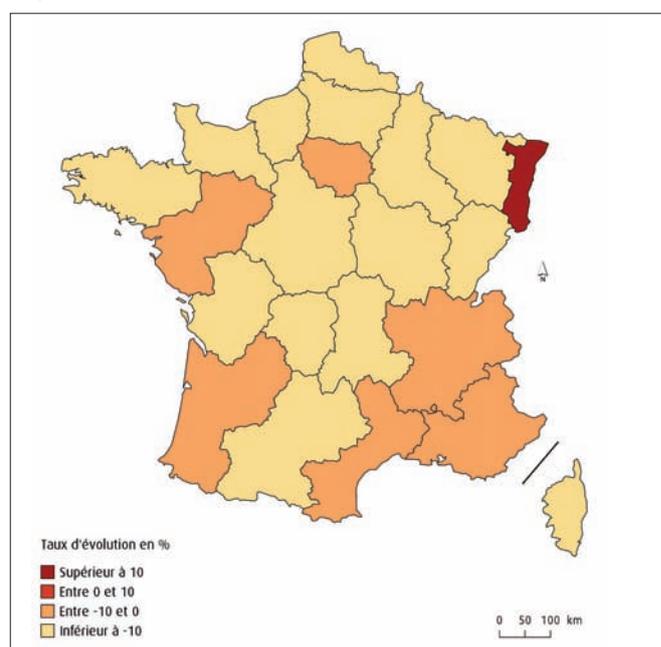
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

### Évolution de logements par région métropolitaine (variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

Logements autorisés



Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

## Part de l'information collectée dans les estimations à fin janvier 2015

En %

Taux de couverture	Janvier 2015	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
<b>Autorisés</b>	73,5	85,9	94,9
<b>Commencés</b>	38,5	59,4	66,0

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin janvier 2015

## Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé.

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

**Avvertissement** : dans les tableaux, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOeS : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) rubrique Logement - Construction / Construction / Logements / Résultats / L'essentiel en chiffres



## Chiffres & statistiques

### Commissariat général au développement durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Mel : diffusion.so.es.cgdd  
@developpement-  
durable.gouv.fr

**Directeur  
de la publication**  
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015